



Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles  
et du Développement Rural



Programme des Nations Unies pour le Développement

**PROHUERTA** HAITI  
*Annou manje pi byen*

Élargissement de Pro Huerta Haïti avec UNASUR

TERMES DE RÉFÉRENCE

Évaluation à mi-parcours du Projet Prohuerta



SECRETARIA GENERAL - SECRETARIAT GÉNÉRAL  
SECRETARIA TÉCNICA UNASUR - SECT  
SECRETARIA TÉCNICA UNASUR - SECT

## **I.- Présentation du Projet**

### **1. - Contexte et justification du projet**

Tout au long de 2012 il y a eu une sécheresse prolongée, suivie de tempêtes tropicales telles « Isaac » (en août) et l'ouragan « Sandy » (en octobre), qui ont provoqué des dommages matériels de logements, camps de réfugiés et infrastructure publique, tout comme la perte de récoltes agricoles, ce qui a aggravé la situation d'insécurité alimentaire. Ces phénomènes sont venus s'ajouter aux conséquences du séisme enregistré à Haïti le 12 janvier 2010, qui a provoqué une régression de 7% du PIB réel, et l'épidémie de choléra qui a suivie à la fin de cette année a aussi profondément affecté le secteur rural.

Dans ce contexte, et suite à l'initiative de la présidence fin 2011, le Gouvernement haïtien a lancé, dans le cadre de la nouvelle politique de protection sociale, plusieurs initiatives nationales comme Ti Maman Chérie, EDE PEP et ABA GRANGOU, en demandant pour ce dernier la participation de « Pro Huerta ». Le programme Aba Grangou a pour objectif de : a) réduire de moitié la population qui souffre de la faim fin 2016 ; b) éradiquer la faim et la malnutrition pour l'année 2025.

Le Projet Élargissement de Pro Huerta – Haïti avec l'UNASUR fait partie du Programme « Pro Huerta – Haïti », qui constitue une adaptation aux conditions haïtiennes d'une initiative argentine, mise en place en 1990, qui encourage une diète alimentaire équilibrée. Le projet vise l'amélioration de l'alimentation des populations urbaines et rurales en situation de vulnérabilité sociale, à travers l'autoproduction et la consommation d'aliments frais de qualité avec un usage efficient des ressources disponibles, l'active participation des organisations et des institutions locales et l'articulation de l'État haïtien.

En même temps, Élargissement de Pro Huerta – Haïti avec l'UNASUR appuie la production des semences locales ce qui contribue à assurer l'autonomie alimentaire d'Haïti et à diminuer les importations. Il contribue aussi à la solution de quelques questions critiques de la production alimentaire, telles que l'approvisionnement en eau et la fabrication d'outils. De même, le projet génère des dynamiques de participation communautaire dans le développement de pratiques agricoles et alimentaires solidaires.

## 2.- Description du projet

<b>Titre du Projet</b>	Élargissement de Pro Huerta – Haïti avec l'UNASUR
<b>Objectifs du Projet</b>	Encourager une diète alimentaire équilibrée, à travers la production biologique à petite échelle d'aliments frais et la participation de la population concernée
<b>Date d'approbation</b>	Janvier 2014
<b>Date de fin de projet</b>	Janvier 2016
<b>Zones d'intervention</b>	10 départements
<b>Bénéficiaires</b>	Population urbaine et rurales en situation d'insécurité alimentaire
<b>Ressources allouées</b>	\$2.990.322,1
<b>Partenaires du projet</b>	Ministère des Affaires Étrangères de l'Argentine, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Ministère des Affaires Sociales, Organisations communautaires de base
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 36 personnes recrutées et mobilisées <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 Administrateur/Chargé de projet (CP)</li> <li>○ 1 Responsable de Suivi Evaluation (RSE)</li> <li>○ 2 Coordonnateurs territoriaux (CT)</li> <li>○ 26 Assistants Techniques Locaux (ATL)</li> <li>○ 1 Assistant Local Famille et Nutrition</li> <li>○ 1 Opérateur GINA (contrôle GPS)</li> <li>○ 1 Responsable d'achats</li> <li>○ 1 Assistante Administrative</li> <li>○ 2 Chauffeurs</li> </ul> </li> </ul>

## 2. Effets du Projet :

Le Projet avec l'UNASUR inclut quatre axes de travail ou « composantes », pouvant permettre de favoriser la qualité et la diversité de la diète alimentaire. Les besoins d'intrants pour chaque composante ont été établis en fonction de l'analyse effectuée par les experts sur le terrain et la Supervision Technique de la Coopération Argentine.

### Composante 1 : Irrigation à petite échelle

<b>Effet :</b>	Les populations vulnérables ont accès à l'eau pour l'usage domestique et productif.
----------------	---

L'eau étant un des problèmes prioritaires identifiés par des techniciens locaux et des représentants des divers organismes de la Coopération, il a été proposé d'intensifier les actions et les ressources pour exécuter de petites initiatives de

captation, de conduction, de stockage et de distribution d'eau, en assurant ainsi leur usage aux fins domestiques et productives par les familles.

### **Composante 2 : Distribution de semences de l'Argentine et Production de semences locales.**

<b>Effet :</b>	La capacité de groupes de promoteurs qui participent dans le Projet est renforcée.
----------------	--

Formation des promoteurs sur les aspects méthodologiques de production agro-écologique de légumes et autres matériaux végétatifs qui encouragent, de plus, la récupération d'espèces et de variétés locales ; réception et distribution aux bénéficiaires de leurs zones d'intervention de semences provenant de l'Argentine pour l'établissement des jardins potagers.

### **Composante 3 : Formation sur les technologies appropriées**

<b>Effet:</b>	Les bénéficiaires sont capables de transformer les matériaux disponibles non utilisés en outils de travail efficaces
---------------	--

Formation sur la fabrication de petits outils horticoles à partir d'objets recyclés.

### **Composante 4 : Éducation alimentaire nutritionnelle**

<b>Effet:</b>	Les bénéficiaires sont accompagnés dans la formulation d'une diète alimentaire équilibrée et la capacité d'apporter de meilleurs soins aux enfants.
---------------	---

La Composante Familles et Nutrition contribue à la Sécurité Alimentaire de la population cible, à partir d'actions de communication et d'éducation alimentaire nutritionnelle qui encouragent une meilleure utilisation des aliments, l'incorporation de pratiques de vie salubres, la participation et l'organisation communautaire et l'accompagnement des familles en matière de soins à apporter aux enfants.

### **3. Résultats attendus :**

- 1) La sécurité alimentaire des populations en situation de vulnérabilité est renforcée.
- 2) L'alimentation des populations est améliorée et diversifiée à travers l'autoproduction et la consommation d'aliments frais de qualité.

Les principaux résultats ciblés :

- 234 organisations communautaires incorporées au Programme.
- 4,690 promoteurs formés à l'agriculture biologique, parmi lesquels au moins 20% sont des femmes.
- 32,635 familles dans 69 unités d'intervention accèdent aux connaissances techniques sur la production intensive d'aliments.

37.325 jardins potagers familiaux et 234 potagers scolaires et communautaires.

273 petites expériences d'accès à l'eau pour la consommation et pour l'arrosage dans les 69 unités d'intervention.

## **II. Objet de l'Evaluation :**

Le projet ProHuerta parvenant à son troisième semestre a obtenu en partie des résultats satisfaisants. Toutefois, des retards considérables ont ralenti la mise en œuvre du projet. Il est envisagé à travers des discussions entre l'équipe technique du projet et le bailleur de fonds de faire des ajustements dans la révision des résultats et indicateurs et ainsi prioriser la formation des bénéficiaires et l'appui en semences suivant un nouveau plan de budget et de travail sans apport de financement additionnel.

C'est dans ce contexte que le PNUD cherche à recruter un consultant international pour réaliser une évaluation à mi-parcours des résultats sur la base de la programmation initiale et de se capitaliser sur les leçons apprises et recommandations formulées pour améliorer la mise en œuvre du projet. Cette évaluation devra pouvoir mesurer la performance du programme en termes de pertinence, d'efficacité (produits et résultats) et efficience, dans la mesure du possible les effets attendus (réels et potentiels) découlant du programme y compris leur durabilité:

## **III. Portée et objectifs de l'évaluation :**

L'évaluation mi-parcours devra pouvoir générer des connaissances substantielles basées sur des évidences, à partir des composantes du projet en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises, les cas et facteurs de succès, les défis et difficultés rencontrées qui pourraient être utiles à d'autres interventions de développement au niveau national ou international.

Cette évaluation comporte les objectifs spécifiques suivants:

- i. Analyser la pertinence de la stratégie et des approches programmatiques;
- ii. Mesurer si le programme contribue à résoudre les besoins et les problèmes identifiés dans la phase de conception.
- iii. Mesurer le degré de mise en œuvre, l'efficacité et la qualité des extrants et les résultats du programme contre ce qui était prévu à l'origine.
- iv. Mesurer dans quelle mesure le programme a atteint les résultats envers la population ciblée, les bénéficiaires, les institutions, etc.

- v. Fournir la preuve de résultats pour répondre aux exigences de responsabilisation/transparence.
- vi. Valider les résultats du projet en termes de réalisations et/ou des faiblesses à l'égard des résultats, avec un examen critique.
- vii. Promouvoir l'apprentissage, la rétroaction et le partage de ces connaissances à travers les résultats et les leçons apprises entre les agences des Nations Unies et d'autres partenaires.
- viii. Mesurer la contribution du programme aux résultats au niveau de l'unité Livelihoods du PNUD.
- ix. Mesurer la contribution du programme aux initiatives de protection sociale du Gouvernement haïtien.

#### **IV. Questions relatives à l'évaluation :**

L'évaluation portera sur les critères de la pertinence du projet, l'efficacité, l'inclusivité, la durabilité et l'impact. Plus précisément, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes:

**Pertinence :** Les stratégies programmatiques étaient –elles appropriées pour répondre aux besoins prioritaires des bénéficiaires ?

**Efficacité :** Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Les intrants ont-ils mené aux réalisations souhaitées ?

**Efficiences :** Les ressources (support technique, humain, financier, etc) ont-elles été stratégiquement allouées afin d'atteindre les résultats du projet ?

**Intégration :** Dans quelle mesure le projet a-t-il impliqué les acteurs et plus particulièrement le Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires Sociales, les autorités locales, les organisations communautaires de base et les bénéficiaires dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

**Durabilité :** Quels sont les mesures qui ont été prises pour assurer la durabilité du projet ? Les partenaires nationaux sont-ils engagés à assurer la pérennité du projet après la fin du financement ?

**Résultats :** Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés et dans quelles mesures les résultats sont durables? Quels résultats n'ont pas été atteints dans leur intégralité et pourquoi ?

#### **V. Méthodologie :**

L'évaluation du projet doit être effectuée conformément aux normes et aux politiques d'évaluation des Nations Unies, y compris les normes de l'ONU. L'évaluation devra aussi porter sur l'élaboration des méthodes de suivi et évaluation (les points faibles et les points forts), sur la planification, le suivi et l'évaluation des résultats du développement, et en particulier l'évaluation des résultats au niveau du PNUD. Les méthodes d'évaluation doivent être choisies pour leur rigueur dans la production de preuves empiriques pour répondre aux critères d'évaluation, afin de répondre aux questions d'évaluation, et pour répondre à la finalité de l'évaluation.

Cette étude utilisera les méthodes et techniques telles que déterminés par les besoins spécifiques d'information, les questions posées dans les termes de référence et la disponibilité des ressources et les priorités des acteurs. Dans tous les cas, le consultant devra veiller à une analyse basée sur les résultats des sources d'information pertinentes, telles que des rapports, des documents de projet, rapports de suivi interne, fichiers de suivi et évaluation, des documents nationaux de développement stratégique, l'enquête de base et tous autres documents pouvant servir de preuve, sur quoi le consultant peut porter son jugement. Le consultant est également tenu d'utiliser des interviews, des enquêtes ou tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif comme un moyen de recueillir des données pertinentes pour l'évaluation mi-parcours. L'équipe d'évaluation fera en sorte que des voix, des opinions et de l'information sur les bénéficiaires/participants ciblés du projet soient pris en compte.

La méthodologie et les techniques à utiliser dans l'évaluation doivent être décrites en détail dans le rapport de Desk Review et le rapport mi-parcours d'évaluation, et devraient contenir, au minimum, des informations sur les instruments utilisés pour la collecte et l'analyse des données, qu'il s'agisse de documents, d'entrevues, des visites de terrain, des questionnaires ou des techniques participatives.

- i. Évaluer les résultats atteints et les activités mises en œuvre par rapport aux objectifs fixés dans le document de base du projet;
- ii. Évaluer si la méthodologie du Projet ProHuerta, comme instrument de coopération Sud-Sud, a été adaptée au contexte Haïtien;
- iii. Identifier tous les problèmes liés à la planification, à la mise en œuvre, au monitoring et aux différents outils de gestion opérationnelle mis en œuvre ;
- iv. Identifier les éventuels défis programmatiques et opératives et les façons dans lesquelles ces défis peuvent être surpassés ;

- v. Évaluer qualitativement et quantitativement le niveau d'appropriation des connaissances, des attitudes et des pratiques des bénéficiaires et du Gouvernement d'Haïti ;
- vi. Mesurer le niveau de satisfaction des bénéficiaires directs du Projet.

## **VI. Produits d'évaluation (Prestation)**

- Un Rapport de démarrage (initial) détaillant la compréhension de l'évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et la raison de leur évaluation, un plan de travail (tâches, activités et prestations, etc.), chronogramme et méthodologie d'évaluation (questions évaluatives, échantillonnage, collecte de données...) Ce rapport sera soumis huit (8) jours après la signature du contrat.
- Un Rapport préliminaire doit être soumis cinq (5) jours après la période de collecte des données sur le terrain et présentée à l'équipe de coordination de l'évaluation au sein du PNUD.
- Un Rapport final en version électronique et dure (+ annexes) devra être soumis après retour du rapport préliminaire avec commentaires sur le contenu et le format du document.
- Une présentation PowerPoint. Le consultant sera invité à faire la présentation des résultats de l'évaluation et de ses recommandations lors de la restitution finale de l'étude.
- Un CD comprenant les données brutes collectées, les outils d'analyse et autres documents non inclus dans les annexes du rapport.

Il est à noter que le rapport préliminaire doit être du même format que le rapport final et comportant un résumé exécutif de trois pages maximum présentant les principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

## **VII. Composition de l'Équipe d'évaluation et compétences requises**

Le consultant devra avoir le profil et les qualifications suivantes :

Qualification académique:



Un diplôme de master ou équivalent en agronomie, dans le développement international, ou tout autre domaine connexe est une exigence. Des études ou une concentration dans le suivi et/ou évaluation serait un atout.

Expérience:

- Une expérience solide et diversifiée dans le domaine spécifique requis, notamment une expérience en matière d'évaluation de projets (expérience du système des nations unies serait un atout.);
- Une connaissance approfondie de la réalité haïtienne ;
- La maîtrise du français et du créole haïtien ainsi qu'une excellente capacité d'analyse et de rédaction de rapports ;
- Très bonne capacité à analyser des données et des informations complexes, et à en produire des résumés et des conclusions et recommandations pertinentes;
- Une expérience approfondie et adéquate, notamment des questions liées à la gestion de projet et à la sécurité alimentaire ;
- Expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans le domaine de l'évaluation de projets.
- Diplôme de Maîtrise ou de doctorat de recherche dans les sciences sociales, développement, économie, gouvernance ou autres domaines connexes.

## **VII. Ethique d'évaluation :**

La mission sera exécutée par le consultant sous la responsabilité de l'équipe technique du projet. La Coordination du Projet servira d'interface tout au long du processus d'évaluation.

L'évaluation mi-parcours du projet doit être effectuée conformément aux principes et normes éthiques établies par le Groupe d'évaluation des Nations Unies. Notamment, ceux-ci incluent de garantir les droits et la confidentialité dus aux personnes fournissant des informations, respectant toutes les conditions explicites concernant l'utilisation d'information, l'application de tous les principes nécessaires en interviewant des enfants et des mineurs, et tous les autres protocoles pour sauvegarder l'information et pour maintenir l'anonymat. Le consultant sélectionné doit opérer d'une manière qui assure l'indépendance et l'impartialité, et respecte la différence culturelle ou n'importe quelle autre différence, dans le processus et les produits de cette consultation.

- L'anonymat et la confidentialité : L'évaluation doit respecter les droits des individus qui fournissent de l'information, en assurant leur anonymat et la confidentialité.

- Responsabilité : Le rapport doit mentionner tout conflit ou divergence d'opinion qui a surgi parmi le consultant et le chargé de Projet en relation avec les conclusions et/ou recommandations. L'équipe doit confirmer toutes les assertions, ou en désaccord avec ceux notés.
- Intégrité : L'évaluateur sera chargé de mettre en évidence les problèmes qui ne sont pas expressément mentionnés dans les TdR's, si cela est nécessaire pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.
- Indépendance : Le consultant doit assurer son indépendance par rapport à l'intervention à l'étude, et il ou elle ne doit pas être associé à sa gestion ou tout élément de celle-ci.
- Incidents : Si des problèmes surviennent pendant le travail sur le terrain, ou à tout autre stade de l'évaluation, ils doivent être signalés immédiatement au chargé de projet. Si cela n'est pas fait, l'existence de ces problèmes ne peut en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus dans ces termes de référence.
- Validation de l'information : Le consultant sera chargé de veiller à l'exactitude de l'information recueillie lors de la préparation des rapports et sera ultimement responsable de l'information présentée dans le rapport d'évaluation.
- Propriété intellectuelle : Dans le traitement des sources d'information, le consultant doit respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés qui sont à l'étude.
- La livraison de rapports : Si la livraison des rapports est retardée, ou dans le cas où la qualité des rapports remis est nettement inférieure à ce qui était convenu, les sanctions prévues dans ces termes de référence seront applicables.

## **IX. Modalités d'exécution :**

Il y aura trois (3) principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'évaluation mi-parcours Projet ProHuerta :

### **a. Le Chef de Projet aura les fonctions suivantes:**

- Diriger le processus d'évaluation tout au long des trois (3) principales phases de l'évaluation finale (conception, mise en œuvre et la diffusion/dissémination) ;
- Convoquer le groupe de référence de l'évaluation;
- Diriger la finalisation des TdR's de l'évaluation ;

- Coordonner la publication, l'évaluation et la sélection du consultant d'évaluation ;
- S'assurer que les produits d'évaluation sont conformes aux normes de qualité (en collaboration avec le MSU) ;
- Fournir des conseils et un soutien clair tout au long du processus d'évaluation;
- Coordonner l'équipe d'évaluation avec l'équipe de projet, la direction du projet et les acteurs clés de l'évaluation, et d'assurer une approche pleinement inclusive et transparente de l'évaluation ;
- Veiller à ce que le financement et les ressources humaines sont alloués pour l'évaluation ;
- Veiller à ce que les paiements soient faits ;
- Planifier les séances de présentation et de restitution des résultats de l'évaluation mi-parcours.
- Préserver l'indépendance de l'exercice, y compris la sélection de l'équipe d'évaluation.

**b. Le Chargée de Suivi et Évaluation aura les fonctions suivantes:**

- Finaliser les TDR's de l'évaluation finale ;
- Fournir un soutien dans le processus d'évaluation et de sélection du consultant d'évaluation ;
- Fournir aux évaluateurs un soutien administratif et les données requises ;
- Assurer la liaison avec et répondre aux commissaires de l'évaluation ;
- Connecter l'équipe d'évaluation avec l'équipe de projet, la Direction et les intervenants clés de l'évaluation, et assurer une approche totalement inclusive et transparente pour l'évaluation ;
- Prendre la responsabilité de la diffusion et de l'apprentissage basé sur les résultats de l'évaluation ainsi que la liaison avec le Comité National de Pilotage;
- Réviser le rapport initial et le rapport préliminaire de l'évaluation.

**c. Le Program Management Unit (PMU) qui fonctionnera comme le Groupe de référence de l'évaluation :**

- Examiner et fournir des conseils sur la qualité du processus d'évaluation ainsi que sur les produits d'évaluation (commentaires et suggestions sur les termes de référence adaptés, les draft de rapports et rapport final de l'évaluation) et des options d'amélioration.
- Réviser le rapport préliminaire d'évaluation du projet et veiller à ce que le rapport final soit conforme aux observations et commentaires faits sur le rapport préliminaire;
- Faciliter la participation des personnes impliquées dans la conception de l'évaluation ;

- Identifier les besoins d'information, de définir des objectifs et délimiter la portée de l'évaluation ;
- Contribuer et participer à la finalisation des TdR's de l'évaluation ;
- Faciliter l'accès de l'équipe d'évaluation à toutes les informations et documents pertinents du projet ou d'autres méthodes de collecte d'informations clés;
- Superviser les progrès et la conduite de l'évaluation de la qualité des processus et des produits ;
- Diffuser les résultats de l'évaluation.

**e. Le consultant procédera à l'évaluation en:**

- Respectant les dispositions contractuelles en conformité avec les termes de référence, les normes et standards et l'éthique, ce qui comprend l'élaboration d'une matrice d'évaluation dans le cadre du rapport initial, la rédaction de rapports, et d'informer le commissaire et les parties prenantes sur les progrès et les principales conclusions et recommandations, au besoin;
- Toute indépendance vis-à-vis des organisations qui ont été impliqués dans l'élaboration, l'exécution ou le conseil concernant tout aspect de l'intervention qui fait l'objet de l'évaluation.

**X. Calendrier du Processus d'Evaluation :**

<b>Timeline de l'évaluation</b>			
<b>#</b>	<b>Activités</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Période</b>
1	Revue documentaire / entretiens préliminaires/ Élaboration du rapport initial	7	<b><i>J 1-J7</i></b>
2	Soumission d'un rapport initial détaillé	1	<b><i>J 7-J 8</i></b>
3	Réunion des parties prenantes et révision/commentaires/observations par le PNUD/ Prohuerta	1	<b><i>J8 -J 9</i></b>
4	Visites sur le terrain / collecte de données	12	<b><i>J9 - J21</i></b>
4	Préparation d'un Rapport préliminaire	5	<b><i>J 21- J26</i></b>
5	Présentation/Prise en compte des commentaires et observations du Rapport préliminaire	3	<b><i>J26- J29</i></b>
6	Restitution et validation	1	<b><i>J 29- J30</i></b>
7	Prise en compte des commentaires et	5	<b><i>J30- J35</i></b>

<b>Timeline de l'évaluation</b>			
<b>#</b>	<b>Activités</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Période</b>
	observations pour la rédaction d'un Rapport final		
8	Soumission du rapport final	5	<i>J 35-J40</i>
		<b>40 jours</b>	

## **XI. Offre Financière :**

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. L'offre financière doit inclure honoraires, billets d'avion, DSA si besoin, communication, rapport, déplacement .....).

## **XII. Annexes et Termes de Référence :**

- Liste des acteurs clés et partenaires
- Documents à consulter
- Documents nationaux clés
- Document de projet
- Rapports de projet
- Stratégie de Suivi et Évaluation
- Cadre des Résultats et indicateurs
- Protocole d'accord
- Rapport Enquête de base
- UNDP evaluation policy, UNEG norms and standards, and other policy documents
- Format requis pour rapport initial et final

### **Grandes Lignes du Rapport initial :**

0. Introduction
1. Contexte de l'évaluation: objectifs et approche globale
2. Identification des unités principales et les dimensions d'analyse et d'éventuels domaines de recherche
3. Principales réalisations techniques et financières du projet
4. Méthodologie pour la compilation et l'analyse de l'information
5. Stratégie de l'évaluation

## 6. Plan de travail

### **Grandes du Rapport préliminaire et rapport final d'évaluation :**

1. Page de couverture et titre
2. Table des matières
3. Liste des acronymes et abréviations
4. Résumé exécutif
5. Introduction
6. Contexte, but et approche méthodologique
7. But de l'évaluation
8. Méthodologies utilisée dans l'évaluation
9. Contraintes et limitations de l'étude conduite
10. La problématique
11. Réponses du programme à la problématique, défis et difficultés rencontrés
13. Description détaillée des interventions de développement entreprises:  
Description et jugement sur la mise en œuvre des produits fournis et les résultats atteints (ou non) ainsi que le fonctionnement du programme par rapport à la théorie du changement élaboré pour le programme
14. Contribution aux résultats
15. Résultats clés de l'évaluation
16. Niveaux d'analyses: Critères d'évaluation et questions (toutes les questions incluses dans les TdR's doivent être adressées et répondues)
17. Résultats de l'évaluation finale
18. Leçons apprises (priorisées, structurées et claires)
19. Conclusions et Recommandations
20. Annexes